

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 6

AVRIL 1900

No. 4

SAINT-CLET DE SOULANGES

Le 24 septembre 1849, Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, lançait un décret pour l'érection d'une paroisse dans le comté de Vaudreuil, seigneurie de Soulanges—le comté de Soulanges n'a existé qu'en 1853.

Cette paroisse, qui comprenait les concessions de Sainte-Anne ou Côte Rouge, de Saint-Jacques, de Saint-Emmanuel et du Ruisseau Saint-Hyacinthe, fut placée sous le vocable de saint Clet, pape et martyr. Une proclamation du gouverneur, lord Elgin, reconnut cette paroisse canonique et lui donna l'existence civile, le 14 mars suivant.

Tout ce territoire, auquel on a ajouté quelques terres par un décret en date du 24 février 1871, faisait partie de la paroisse de Saint-Ignace du Côteau-du-Lac. Messire Théophile Brassard, alors curé de cette dernière paroisse, fit, en 1849, l'élection des syndics qui devaient acheter un terrain, procéder à la répartition légale, puis bâtir église, presbytère et dépendances curiales. Le site de la nouvelle église fut marqué à l'endroit où elle se trouve maintenant, par Messire Paul-Loup Archambault, archiprêtre, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, vicaire-général de Mgr Bourget et curé de Vaudreuil.

Ainsi s'évanouirent à jamais les espérances des habitants du Ruisseau, nord et sud, qui, depuis vingt ans, avaient dépensé beaucoup d'argent en voyages, en démarches auprès des évêques de Québec, et même en bâtisses, puisqu'ils avaient construit une chapelle et un presbytère au village du Ruisseau, aujourd'hui Pont-Château.